

CONSEIL REGIONAL
D'AQUITAINE
SEM 47

EXTENSION
DU LYCEE
GEORGES LEYGUES

Villeneuve sur Lot

NOTE DE PRESENTATION

DATE : MARS 1991
PROJET : 261 / 20

BL² + H Architectes D.P.L.G.

C. Bonhomme, M-L. Lacube, M. Lorenz + J-M. Hen, Mandataire Commun
Tél : 53 40 04 00 BP 3 47301 VILLENEUVE SUR LOT Fax : 53 70 09 92
BET : IEI Cabinet Marès, Cabinet F. Zani, J-M. Montet et J-L. Massotte

1. PREAMBULE

Le Conseil Régional d'Aquitaine a décidé d'entreprendre l'extension et la réhabilitation du Lycée Georges Leygues à Villeneuve S/Lot.

Ce Lycée d'Enseignement Général comporte des sections d'enseignement professionnel intégré.

Il a été construit en 1958 pour accueillir 900 élèves et compte actuellement environ 1400 élèves.

Il comprend également une demi-pension et une pension.

En 1990, le Cabinet BENOIT, chargé par le Conseil Régional de l'étude préalable à la programmation a remis son rapport:

L'Avant-Projet Sommaire présenté ici a été dressé à partir des conclusions du Cabinet BENOIT mais ne concerne uniquement que les locaux neufs à construire.

La réhabilitation et la mise aux normes des locaux existants ne sont donc pas prévues dans le cadre du présent Avant-Projet Sommaire. Toutefois, afin d'améliorer dès la rentrée prochaine le fonctionnement de l'établissement, il est prévu de procéder à de simples réaménagements des locaux déplacés afin de pouvoir y assurer un enseignement.

Les travaux prévus ne concernent que les cloisonnements nécessaires à l'aménagement du CDI et des Salles des Professeurs existants sans remettre aux normes de sécurité le bâtiment.

2 PROGRAMME

	M2	TOTAL	EFFECTIF MAXI
BATIMENTS NEUFS			
ADMINISTRATION			20
. Bureau du proviseur	24		
. Secrétariat de Direction	12		
. Secrétariat 1	12		
. Bureau du Proviseur-Adjoint	18		
. Secrétariat 2	18		
. Reprographie	10		
. Informatique EPP	12		
. Archives Profs-Élèves)			
. Papeterie)	60	166	
VIE SCOLAIRE			10
. Bureau accueil	15		
. Surveillants 3x8	24		
. CPE 3x12	36		
. Informatique - Archives vives	20	95	
CLASSES			240
. 5 salles d'étude 5x60	300		
. 1 salle d'arts plastiques	60		
. 1 rangement	10	370	
LOCAUX POLYVALENTS			
. Grande salle	160	160	160
SALLE DES PROFESSEURS			
. Salle des Professeurs	60		
. Vestiaires - Casiers	25		
. Salles de travail 3x10	30		
. Bibli-conseils	70	185	60
CDI			
. CDI	300		
. Bureaux/Archives	15	315	80
TOTAL BATIMENTS NEUFS		1291	550
EFFECTIF MAXI A L'ETAGE			140
EFFECTIF MAXI AU RDC			410

La Salle d'Arts Plastiques et les Cinq salles d'étude doivent impérativement fonctionner pour la rentrée 1991. Ces locaux remplacent les constructions préfabriquées qu'il est prévu de supprimer.

3 DOCUMENT D'URBANISME APPLICABLE

Le projet est situé en zone UC.

NOTPR

Le nouveau bâtiment peut-être considéré comme contigüe aux bâtiments existants en raison de la passerelle de liaison.

La hauteur de la construction n'excède pas 7 m à l'égout du toit.

Il n'y a pas de coefficient d'occupation des sols dans cette zone dans le POS de Villeneuve S/Lot.

4 MATERIAUX APPARENTS

Les matériaux visibles utilisés pour le projet sont :

- Pour les toitures : étanchéité autoprotégée couleur claire pente 6 %.
- Pour les parois enduit monocouche ton clair et briquettes de parement couleur terre cuite disposées en lit ou en panneau entier suivant la façade.
- Pour les menuiseries extérieures : en aluminium protimisé ou en PVC. Dans les deux cas, la couleur sera blanche.